



Accueil de loisirs sans hébergement

Projet Pédagogique été 2010

Commune d'Ablis
8 rue de la mairie
78660 ABLIS
Tél : 01.30.46.06.06
Télécopie : 01.30.46.06.07
Mail: ville.mairie-ablis@wanadoo.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
4 rue Badillot
78660 ABLIS
Tél : 01.30.59.12.21
Mail : clsh-ablis@wanadoo.fr
N° Habilitation : 078 ORG 0115

Le projet pédagogique définit les axes de travail des animateurs portant sur les temps de la vie quotidienne, les activités, la relation avec les enfants et les autres acteurs, de la sécurité sur l'accueil de loisirs...Il répond aux objectifs définis par les représentants de la commune. Le document présent est un support pour les animateurs et ne se destine pas à rester en l'état. Il doit nous aider dans la précision de notre travail commun, non nous limiter.

L'outil présent a pour rôle de :

- * Présenter l'accueil et son environnement.
- * Identifier les besoins du public (2 groupes) afin d'élaborer des objectifs pédagogiques.
- * Définir des actions à mettre en place pour atteindre les objectifs déterminés.
- * Organiser le fonctionnement précis du centre.
- * Amener les animateurs à travailler avec cohésion et cohérence.
- * Accompagner les nouveaux animateurs dans leur prise de fonction
- * Préciser les consignes de sécurité à suivre sur le centre.

Le projet s'articule de la manière suivante :

1. CONTEXTE

- 1.1 LA SITUATION GEOGRAPHIQUE**
- 1.2 LES INFRASTRUCTURES**

2. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- 2.1 OBJECTIFS GENERAUX**
- 2.2 OBJECTIFS OPERATIONNELS ET DEMARCHES**
- 2.3 MOYENS MIS EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS**

3. FONCTIONNEMENT

4. ROLE DE L'ANIMATEUR

1/ CONTEXTE

1.1 LA SITUATION GEOGRAPHIQUE.

La commune d'Ablis se trouve dans la pointe sud des Yvelines, à treize kilomètres au sud de Rambouillet. Les communes limitrophes sont Prunay-en Yvelines à l'ouest, d'Orsonville au sud, de Sonchamp au nord-est, de Boinville le Gaillard et de Saint-Martin-de-Bréthencourt à l'est.

Elle appartient au canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines, chef-lieu d'arrondissement et à quarante-neuf kilomètres de Versailles, la préfecture du département. Elle est située à soixante kilomètres de Paris, vingt de Chartres et douze de Dourdan.

C'est l'une des six communes des Yvelines appartenant à la région naturelle de la Beauce, elle s'étend sur 25.94 km² et compte 3185 habitants. L'habitat est groupé dans le bourg d'Ablis, dont le noyau ancien s'est étendu par de nombreux lotissements pavillonnaires, et dans le hameau de Mainguérin, situé à trois kilomètres environ au nord d'Ablis. Plusieurs fermes isolées parsèment le plateau.

La proximité de l'autoroute, l'accès direct à la RN10 et l'importance d'espaces verts (forêts, champs) font d'Ablis une commune rurale appréciée des ménages travaillant sur Paris et le sud-ouest de l'Ile de France.

1.2 LES INFRASTRUCTURES

→ Les infrastructures de service public

La commune d'Ablis dispose d'une mairie, d'une gendarmerie, d'une caserne de pompiers, d'un poste de police municipale et d'un bureau de poste.

→ Les infrastructures enfance- jeunesse

Trois structures sont implantées au sein de la commune d'Ablis

- Le RAM (relais d'assistantes maternelles)
- L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) → de la 1^{ère} année de maternelle au CM2
- L'accueil de jeunes

(Elles sont agréées par le service de la DDJS et subventionnées par la CAF.)

→ Les infrastructures scolaires et sportives

La commune d'Ablis dispose de trois écoles

- 1 école maternelle.
- 1 école principale primaire.
- 1 école annexe primaire.

Les collèges se trouvent à St-Arnoult, Dourdan et Rambouillet, le lycée se situe à Rambouillet. Ils sont desservis par des cars dits de ramassage scolaire.

Les ablisiens peuvent pratiquer différents sports grâce au gymnase, aux terrains de tennis, aux terrains de foot et au city stade.

Structure d'accueil :

L'accueil de loisirs possède deux étages.

Il se compose de :

- 5 salles d'activités dont 2 avec mezzanines.
- 1 salle de jeux.
- 1 dortoir.
- 1 réfectoire.
- 1 cour extérieure avec de l'herbe.
- 1 cour asphaltée.
- 1 salle d'animateur.
- 1 bureau de direction.
- 1 salle dite de repos

Environnement :

Le centre se situe dans le nouveau centre ville, nous sommes en mitoyenneté avec l'école annexe. Aux abords nous avons un supermarché, l'église, et depuis janvier 2003 la poste et la médiathèque. Dans les alentours, l'ancien centre ville, le stade et le gymnase.

Type de public :

Nous accueillons des enfants de la maternelle au CM2, c'est-à-dire de 3 ans à 12 ans. Ils sont issus de milieux socioprofessionnels divers, qui ne posent aucun problème. L'effectif varie selon les périodes. Nous accueillons entre dix et soixante enfants durant les vacances scolaires, mais durant la période du périscolaire nous pouvons atteindre cent dix enfants. Ce chiffre étant la capacité maximale autorisée.

Equipe d'animation :

L'équipe est constituée de :

- **1 adjoint d'animation territorial de 1^{ère} classe titulaire du Bafd et Bafa**
- **4 adjoints d'animation territoriaux de 2^{ème} classe titulaire du Bafa .**
- **1 contractuel titulaire du Bafa.**
- **3 stagiaires Bafa.**

2 LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En accord avec le projet éducatif de la commune, j'ai ressorti un objectif par rapport aux enfants, un autre par rapport aux parents et un dernier par rapport à l'équipe d'encadrement.

2.1 OBJECTIFS GENERAUX.

- A. Mettre en place un accueil adapté aux enfants.
- B. Favoriser les relations parents / équipe d'animation.
- C. Favoriser le travail d'équipe.

2.2 OBJECTIFS OPERATIONNELS ET DEMARCHES.

2.2.1 : Mettre en place un accueil adapté aux enfants.

1. Vie quotidienne.

- Mettre l'accent sur la vie collective et le respect de chacun (comportement, langage,...) en impliquant les enfants dans la définition des règles de vie communes.
- Proposer des temps de concertation et/ou discussions visant à recenser les demandes des enfants et réguler les éventuels dysfonctionnements.
- Permettre à chaque enfant de prendre une place dans la vie du groupe en proposant un programme d'activités et des temps (accueil notamment) favorisant les échanges :
 - Entre les enfants du groupe.
 - Entre les enfants du centre.
 - Entre enfants et les animateurs.
- Impliquer les enfants dans le rangement du matériel afin de leur permettre d'accéder à une certaine autonomie et de les impliquer dans les tâches de la vie collective.
- Organiser le repas afin qu'il soit un temps convivial, d'échanges, de partage et de rencontre.

2. Respecter le rythme des enfants.

- Effectuer un accueil au cours duquel plusieurs petits ateliers seront proposés aux enfants. Chacun sera libre d'y participer ou non dans le respect de chacun. Ces ateliers seront mis en place de 8 H00 à 9H15.
- Un temps calme pour les plus grands (avec proposition d'ateliers sur le même principe que ceux du matin ou un temps calme libre), une sieste pour les plus petits devra être mise en place en début d'après midi.
- Vers 16H30, il sera proposé un temps de goûter.
- Proposer un fonctionnement permettant aux enfants d'avoir le choix de leur activité. Pour cela, plusieurs activités devront être proposées (avec des rythmes différents).
- Lors de l'accueil des parents après le goûter, proposer des temps moins cadrés pour que chacun puisse vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui. Toutefois ces temps ne devront en aucun cas se substituer aux temps d'activités proprement dits et nécessitent un accompagnement par l'équipe d'animation.
- Les temps dits « informels ou libres » doivent permettre aux enfants de se retrouver sans un animateur pour les guider dans le jeu. L'animateur sera garant du cadre global en matière de sécurité, respect de l'autre et gestion des différents entre enfants. Ces temps interviendront essentiellement sur les temps après le repas.
- Dans la mesure du possible, tenir compte des envies et désirs exprimés par les enfants.
- Elaborer un programme privilégiant les sorties à l'extérieurs et la diversité des activités tout en tenant compte du rythme de l'enfant.

3. Créer un climat sécurisant pour l'enfant.

- Intégrer les enfants nouveaux au groupe
 - En les présentant aux autres enfants le premier jour ou par le biais de jeux de connaissance
 - En les impliquant dans les activités proposées (la place de l'enfant dans le jeu devra favoriser son intégration)
- Impliquer les enfants dans l'élaboration d'une charte précisant les règles de vie.
- Donner des repères aux enfants
 - Dans l'espace (ou se trouvent les choses)
 - Dans le temps (que fait on ? quand ? avec qui ? comment ?)

- Permettre à chacun de participer à la vie de l'ALSH, d'évoluer au sein du groupe et d'y trouver sa place. Une vigilance particulière sera apportée au comportement de chacun dans le groupe.
- Faire respecter une certaine hygiène : lavage des mains avant le repas, l'activité cuisine, ...
- Privilégier l'accueil et la relation animateur /enfant en aménageant l'espace.
- Associer les enfants à la réflexion que nous devons avoir sur l'aménagement de l'espace et des salles qui leur permette de trouver suffisamment de repère pour qu'ils s'y sentent bien.

2.2.2 : Favoriser les relations parents/animateurs.

- Impliquer les parents dans la vie du centre
- Diffuser les programmes d'activités, en l'expliquant aux familles.
- Favoriser les discussions avec les parents afin de « désamorcer » les éventuelles inquiétudes
- Expliquer le déroulement de la journée, ou vont se dérouler les repas, qui va s'occuper des enfants, les activités proposées.
- Inviter les familles à participer à la vie de l'ALSH (spectacle ; fête du centre, ...
- Impliquer les familles dans des rencontres avec l'équipe d'animation lors des temps d'accueil, ceci afin de développer une relation de confiance et aussi pour leur permettre de mieux nous connaître.
- Un programme d'activités sera distribué aux parents afin de leur communiquer les différentes sorties et activités proposées aux enfants.
- L'animateur sera aussi un relais d'information afin de prévenir les parents sur des soucis ou maux éventuels de leurs enfants tout au long de la journée.

2.2.3 Favoriser le travail d'équipe.

1. Permettre la communication et l'échange entre les différents groupes.

- Organiser le repas de manière à ce que les différentes tranches d'âge soient mélangées afin que les enfants aient un contact avec des animateurs différents et pour que les animateurs connaissent tous les enfants.
- Rester en lien, communiquer avec les autres groupes de la structure (qui fait quelle activité ? à quel endroit ?)
- Développer des activités communes entre les différents groupes d'âge afin de permettre les rencontres entre enfants d'âges différents et aux animateurs de partager leur savoir faire.
- S'informer (retransmettre les informations au reste de l'équipe, poser des questions, ...), communiquer au maximum afin d'éviter les « non dits »

2. Agir de manière cohérente au sein de l'équipe

- S'impliquer dans l'élaboration des activités de l'accueil de loisirs en ayant toujours en tête le projet pédagogique et les intentions éducatives qui en découlent
- Savoir associer l'équipe d'animation aux interrogations et aux difficultés que l'on rencontre concernant certains enfants
- Agir de manière cohérente en ayant le même discours auprès des familles et des enfants (en cas de point de vue différent, cela doit se discuter en réunion et non devant les parents ou les enfants). En cas de doute ou d'urgence, prévenir le directeur.
- Être attentif à sa façon d'être (comportement, langage, attitude, ...) et à l'image que l'on renvoie aux enfants et aux parents.

2.3 MOYENS MIS EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

2.3.1 : Mettre en place un accueil adapté aux enfants.

1. Vie quotidienne.

- Tableaux de règles visuels. (Photos, feux tricolore, sourire, ...)
- Fabrication et exploitation d'une boîte à idées
- Discussion en petits groupes lors des repas et de l'accueil
- Rangement ludique avec système de responsable dans le groupe des grands
- Tables de 12 avec un animateur pour les grands et table de 8 avec un animateur pour les petits

2. Respecter le rythme des enfants.

- Ateliers sportifs, contes, musique douce ... le matin avec des rythmes différents.
- Plusieurs activités proposées par groupe.
- Temps libre extérieurs lors des accueils.
- Organiser des grands jeux extérieurs.

3. Créer un climat sécurisant pour l'enfant.

- Proposer des jeux de connaissance.
- Réorganiser l'espace avec étiquetage.
- Explication matinale de façon ludique au groupe des petits.

2.3.2 : Favoriser les relations parents/animateurs.

- Exploiter le site internet et le tableau d'affichage
- Se rendre le plus disponible possible le matin afin de répondre aux éventuelles questions des parents lors de l'accueil.
- Organiser un pot de fin de centre.
- Créer un cahier de liaison pour l'accueil.

2.3.3 Favoriser le travail d'équipe.

- Afficher les plannings.
- Développer des activités communes aux 2 groupes.
- Créer un climat favorisant la communication lors des réunions.
- Tableau d'affichage en salle des animateurs pour passer les messages importants.

3. FONCTIONNEMENT

Journée type :

7h-9h30 : Accueil des enfants :

- .Sous forme de petits ateliers.
- .Les animateurs arrivent également de manière échelonnée.
- .Les enfants ont la possibilité de prendre un petit déjeuner vers 8h.

9h30-11h45 : Activités

Chaque animateur (ou groupe d'animateurs) propose des activités avec des rythmes et notions différents (physiques, intellectuelles, ...)

Le centre sera séparé en 2 groupes d'enfants avec des animateurs référents. (- de 7 ans et + de 7 ans).

Après chaque activité, les enfants rangent le matériel.

11h45-12h15 Préparation au repas

Temps libre avant le repas puis les enfants passent aux sanitaires et se lavent les mains.

12h15-13h30 Déjeuner

Pour la sécurité de l'enfant et maintenir le calme, les enfants mangent à des tables de 12 ou 8 avec un animateur.

Les enfants peuvent s'installer à la table qu'ils souhaitent.

Lors du repas l'enfant devra au moins goûter aux aliments.

13h 30-14h Temps libre

Les enfants vont dans la cour et/ou dans la salle de jeux, surveillés par des animateurs. Ils mettront à leur disposition du matériel pédagogique et des jeux.

14h-14h30 Temps calme.

Les enfants de 5 ans et plus peuvent lire, discuter calmement avec d'autres enfants ou avec un animateur, jouer aux jeux de société, ...

Pour les 3/5 ans, début de la sieste qui durera jusqu'à 16h20 maximum. La sieste se fera au dortoir avec un animateur qui pourra raconter une histoire, mettre de la musique... Si un enfant est réveillé avant 16H20 il pourra sortir du dortoir. Il sera pris en charge par un autre animateur.

NOTE : De 13h30 à 14h30 Les animateurs peuvent et doivent faire un roulement pour pouvoir prendre une pause. Et simplement à ces heures là car le moment d'accueil et le repas sont des moments d'échange important, il est donc indispensable que tout les animateurs soient présents

14H30-16H30 Activités

Elles seront effectuées de la même manière que le matin avec seulement un groupe d'enfants de plus de 5 ans.

16h30-17h Goûter

Le goûter sera préparé par 1 ou 2 animateurs qui se seront détachés du groupe un peu plus tôt. Il sera servi dehors ou dans la salle de jeu selon la météo.

Transmissions des remarques et des informations des animateurs sur les enfants à l'équipe d'accueil des parents.

17h-19h Accueil du soir.

Sous forme de *jeux libres ou de petits ateliers*.

Contacts importants entre l'équipe d'animation et les parents à ce moment de la journée.

Départs échelonnés des animateurs

A chaque temps informel, il sera proposé aux enfants un coin repos et calme où ils auront libre accès.

4. ROLES DE L'ANIMATEUR.

L'accueil des enfants devra aussi être un début d'activité avec propositions de courtes activités (comme discussion animateurs / enfants, lecture, conte, musique, perles, scoubidou, jeux diverses, etc....)

Les semaines doivent être ponctuées de moments forts (sorties, grands jeux, nuitées, etc....)

Le centre est régi par un règlement qui se doit d'être connu et respecté par tous les acteurs de l'équipe d'animation.

Un animateur doit pouvoir organiser sa semaine lors des nombreuses réunions de préparation mais aussi être capable d'improvisation.

Lors des temps informels, un forum avec les enfants pourra être mis en place pour exposer leurs souhaits (au niveau du fonctionnement ou des activités)

. Des réunions sont prévues avant et pendant le séjour, afin de mettre en place le planning d'activités de la semaine suivante. L'organisation des sorties et la résolution d'éventuels problèmes seront également traitées. Ces réunions ont généralement une durée de 2h00. Une réunion bilan sera organisée à la fin du séjour.

. L'infirmerie est à la disposition des animateurs et non accessible aux enfants. Toutes interventions seront inscrites dans un cahier. Elles seront signalées immédiatement à la direction.

. A l'arrivée des enfants un animateur **doit les noter** sur une feuille de présence (en notant d'éventuelles remarques ou demandes des parents). **De même que le départ** de l'enfant doit être noté sur la feuille.

La cuisine est un endroit strictement interdit à l'équipe d'animation. Et le réfectoire n'est pas une salle d'activité.

Le rangement de toutes les salles d'activités fait parti du travail de l'animateur.

Une journée **est généralement** de 10H00 mais elle pourra être rallongée selon les besoins d'encadrements. (Rappel : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 7 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 7 ans et plus).

Selon besoin il peut être demandé à l'équipe d'animation du mois de juillet de venir un soir ou un samedi matin pour effectuer un grand rangement et un inventaire du centre.

L'animateur à un rôle éducatif important car il devra savoir expliquer et argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants

L'animateur devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, toujours privilégier les explications calmes plutôt que les cris et les sanctions

La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenus.